AVIS DU CMF

AGREMENTS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION ET DE CHANGEMENT DE CATEGORIE

SICAV BH PLACEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 12 février 1994
Siège social : Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5
Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 21 novembre 2018 d'octroyer :

- Un agrément pour le changement de la dénomination de « SICAV BH PLACEMENT» en « SICAV BH CAPITALISATION ».
- Un agrément pour le changement de la catégorie de « SICAV BH PLACEMENT» de SICAV mixte à SICAV obligataire.